

Appel à Manifestation d'intérêt pour l'intégration au corps d'enseignants-chercheurs de l'Ecole Nationale Supérieure de Management.

L'école nationale supérieure de management créée en 2008 par le décret exécutif n° 08-116 du 9 avril 2008 (JO n° 20 du 13 avril 2008) prépare le lancement de programmes de formation en management. Dans cette perspective, elle lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de préparer le recrutement de son corps professoral. La procédure administrative de recrutement (permanent, vacataire, par mutation, par concours externe....) sera précisée ultérieurement.

Les domaines de compétences suivants sont soumis à la manifestation d'intérêt :

- a. Finances de marché ;
- b. Finances de l'entreprise ;
- c. Contrôle de gestion et Audit
- d. Marketing, Stratégie des organisations,
- e. Management des ressources humaines,
- f. Sociologie et socio-psychologie des organisations, Anthropologie et dimensions sociales et culturelles des organisations ;
- g. Théorie des organisations, Management des organisations ;
- h. Economie industrielle et dynamiques des organisations et des marchés ;
- i. Economie institutionnelle et approches non conventionnelles des organisations ;
- j. Economie Numérique, Nouvelle économie (Net économie) ;
- k. Finances publiques, institutions financières ; économie budgétaire ;

- l. Econométrie, Statistiques appliquées, Recherche opérationnelle et théorie de la décision ;**
- m. Informatique appliquée et Système d'information des organisations,**
- n. Management des Technologies de l'information et de la communication ;**
- o. Génie industriel : logistique, management de la qualité, modélisation, programmation et fiabilité des systèmes industriels ; management de projets.**
- p. Droit des affaires, droit international des affaires et arbitrage international ;**
- q. Droit économique et droit de la régulation ;**
- r. Management public et sciences administratives.**
- s. Management des politiques publiques.**

- 1. Conditions de qualifications universitaires pour les candidats manifestant un intérêt pour le statut d'enseignant-chercheur permanent : Doctorat d'Etat, Phd et doctorat nouveau régime, dans les disciplines mentionnées ci-dessus.**
- 2. Conditions de qualifications universitaires minimales pour les candidats manifestant un intérêt pour le statut d'enseignants associés, vacataires et consultants : doctorat, Phd, Magister, MBA, Master, ingéniorat et une grande expérience dans les organisations administratives, économiques nationales et internationales.**

Les déclarations de la manifestation d'intérêt, présentées sous la forme d'un Curriculum Vitae, seront reçues

1. par courrier : Bureau ENSM,siège du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ben Aknoun Alger ;
2. par Fax : 021 91 34 66
3. par email : ensm@mesrs.dz